

Santé Cyano : un partenariat entre l'OBVBM et trois pharmacies de la région



Des personnes dans l'eau malgré la présence évidente de cyanobactéries au Parc Jameson de Venise-en-Québec © OBVBM

Bedford, le 9 juillet 2025 – L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) et trois pharmacies s'associent dans le cadre d'un projet pilote dans le but d'évaluer les risques sanitaires liés à la pratique d'activités nautiques dans des plans d'eau contaminés aux cyanobactéries. Les données collectées par les pharmacies durant l'été 2025 permettront de broser le portrait de la situation et d'ajuster les campagnes d'information futures.

Le contexte

Les cyanobactéries, aussi appelées algues bleu-vert, sont des micro-organismes photosynthétiques naturellement présents dans les plans d'eau et les rivières. Les apports excessifs de phosphore dans l'eau favorisent cependant leur prolifération. Les cyanobactéries peuvent causer des problèmes de santé aux baigneurs et aux adeptes d'activités nautiques lorsqu'elles sont présentes en trop grandes concentrations en raison des toxines que certaines d'entre elles sécrètent.

Les efflorescences (aussi appelées fleurs d'eau ou « blooms ») de cyanobactéries sont récurrentes à la baie Missisquoi depuis de nombreuses années. Le phénomène a cependant atteint une ampleur sans précédent durant l'été 2024 : l'OBVBM a documenté 71 occurrences d'efflorescences de cyanobactéries entre le début de juin (soit 2 à 3 semaines plus tôt que les années précédentes) et la mi-septembre, à différents sites d'échantillonnage dans la baie Missisquoi.

Bien que leur présence soit vécue comme une nuisance, le risque pour la santé est peu voire pas du tout perçu, par méconnaissance mais aussi parce que très peu de cas ont été documentés. Cette absence de perception du risque se manifeste par l'ignorance des recommandations d'éviter la baignade en cas de signe visible d'efflorescence. Pourtant, le contact, l'ingestion ou l'inhalation

d'eau contaminée aux cyanobactéries peut causer des symptômes gastro-intestinaux, grippaux, cutanés et des irritations (otite, conjonctivite).

Le projet

Du 2 juin 2025 au 8 septembre 2025, les pharmacies participantes demanderont à tous les patient.es qui consulteront pour des symptômes pouvant être associés à une exposition aux cyanobactéries s'ils se sont baignés ou s'ils ont pratiqué une activité nautique dans les 7 jours précédents. Les données recueillies seront anonymes et seront communiquées à l'OBVBM qui procédera à leur analyse.

En parallèle, l'OBVBM poursuit et bonifie son programme de suivi des cyanobactéries à la baie Missisquoi. Un suivi quotidien sera réalisé à 9 sites d'échantillonnage répartis autour de la baie entre Clarenceville, Venise-en-Québec et Saint-Armand.

En croisant ces informations, il sera possible de déterminer si les efflorescences de cyanobactéries sont associées à une augmentation des consultations pour des symptômes liés à une exposition à ces dernières.

L'OBVBM tient à remercier les pharmacies participantes sans qui ce projet ne pourrait avoir lieu :

- Pharmacie Pierre-Hugues Aubin et Étienne Godbout de Venise-en-Québec
- Pharmacie Proxim Hady Rofaiel & Mona Bachour d'Henryville
- Pharmacie Proxim Pier-Alexandre Rioux de Bedford

- 30 -

L'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau de son territoire, de favoriser la concertation des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau, mais aussi d'informer, de mobiliser, de consulter et de sensibiliser la population à ces enjeux.

Source

Julie Reinling

Chargée de projet en mobilisation, concertation et communications
communications@obvbm.org